

REQUALIFICATION DU PARC LEONHARD BOSH A BOURGUEIL (37)



Anne-Lise JACQUET

Stage DA3

Année 2008-2009

Tuteur : M. Marc André PHILIPPE

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes m'ayant consacré de leur temps et ayant apporté leur contribution pour la réalisation de ce projet, notamment :

- Mon tuteur de projet, **M. Marc André Philippe**, maître de conférences du Département Aménagement de l'Ecole Polytechnique de Tours, pour ses conseils et l'aide qu'il m'a apporté dans mes recherches.
- **M. Gérard Mirand**, maire-adjoint chargé des espaces verts sur la commune de Bourgueil pour ses conseils et informations.
- **Mme Cholet et Mme Nathalie Bonneau** pour les informations qu'elles m'ont transmises sur l'historique de la commune.
- **M. Yannick Lambert**, technicien au service des espaces verts de la commune de bourgueil, pour ses informations sur les plantes et arbres du parc.
- **Le personnel de la mairie** pour leur accueil et le temps qu'ils m'ont consacré.
- **M. Thibaut Meurgey**, chargé de communication à l'ADUC - Agence de Développement et d'Urbanisme du Chinonais, pour les informations qu'il m'a communiquées.
- **Ma famille** pour son soutien, ses observations et son aide.

SOMMAIRE

Remerciements p. 3

Sommaire p. 4

Introduction p. 7

Analyse et diagnostic du territoire d'étude p. 15

I-Un parc très arboré mais un espace en perdition p. 15

1-Diagnostic de l'état des arbres : une richesse arboricole mais des arbres qui dépérissent p. 15

2-Des problèmes d'entretien et un environnement en perdition p. 27

3-Un manque de respect du parc p. 28

II-Une situation idéale et des utilisateurs potentiels nombreux p. 30

1-Un parc dans un contexte idéal p. 30

2-Une commune en croissance démographique p.32

3-Une population assez jeune mais vieillissante p. 33

4-Une commune devenant urbaine p. 35

III-Un espace peu attractif p. 36

1-Un espace fermé avec des problèmes d'accessibilité p. 36

2-Des aménagements peu adaptés p. 39

3-Des aspects inesthétiques p. 42

3-Fréquentation : un parc destiné uniquement à la promenade ? p. 44

IV- Synthèse p. 49

Propositions d'aménagements p. 50

I-Amélioration de l'accessibilité du parc p. 50

1-La signalétique du parc p. 50

2-Les entrées du parc p. 51

3- *Un accès pour tous* p. 53

II-Un parc plus attractif et respectueux de l'environnement p. 55

1-*La clôture* p. 55

2- *Le mobilier urbain* p. 56

3- *Une gestion écologique de l'espace* p. 57

4-*Des changements paysagers* p. 58

III-La valorisation du cours d'eau p. 59

1-*Redonner une véritable image de cours d'eau* p. 59

2-*Réaménagement des berges* p. 61

3-*La traversée de l'eau* p. 62

IV-Un espace récréatif et de détente p. 63

1-*Agrandissement de la zone de jeux* p. 63

2-*Un espace de jeux* p. 64

3-*Un lieu dédié à la détente* p. 66

4-*Une aire de pique-nique et de repos* p. 66

5-*Un espace à protéger des nuisances* p. 67

V-Aménagement de l'espace animalier p. 68

1-*L'enclos pour animaux* p. 68

2-*Une nouvelle volière* p. 69

3-*Déplacement de la volière de repli* p. 68

VI-Requalification de la zone boisée p. 69

1-*La végétation* p. 70

2-*Les allées* p. 70

VII- La « prairie » : un espace au fort potentiel attractif p. 71

1-Un kiosque à musique p. 71

2-Une végétation ornementale originale p. 71

3-Un lien avec la mairie p. 72

Conclusion p. 74

Bibliographie p. 76

Introduction

Bourgueil, localité située au carrefour entre l'Anjou et la Touraine, dans le département de l'Indre et Loire (37), offre à ses habitants et visiteurs, le calme d'une ville de campagne et l'avantage d'être desservie par un réseau ferré, routier et autoroutier à proximité.



Carte 1 : Localisation de la commune de Bourgueil

Source : www.occasionsdulion.com – carte modifiée avec Illustrator

Bourgueil est donc localisée dans un espace rural, avec une démographie relativement peu élevée (4052 habitants au recensement de 2006). Cependant, c'est une commune de plus en plus urbaine du fait de sa position de carrefour desservi par des grands axes. Ainsi, l'autoroute **A85** relie Bourgueil à Angers (environ 75km en une heure) et à Tours (environ 50km en 45 minutes) contribuant au développement de la ville et à l'arrivée de nouveaux habitants. De plus, la **gare SNCF de Port-Boulet**, proche de Bourgueil, accentue cette notion de « carrefour » par la présence de liaisons régulières avec les villes de Saumur (10mn), Angers (30mn), Tours (25mn), Nantes (1h) et Paris Montparnasse (1h45).



Carte 2 : Bourgueil, une « ville-carrefour »

Source : <http://www.paysdebourgueil.fr>

Bourgueil est également une « ville-carrefour » pour le tourisme car elle est reliée à deux grands axes touristiques : la **D152 ou E60**, route touristique des bords de Loire de Tours à Nantes et la **D35**, route touristique du vignoble.

La commune de Bourgueil s'étend sur une superficie de 3295 ha, sur les plateaux de la vallée de la Loire au cœur du parc Naturel régional Loire-Anjou-Touraine, entre les coteaux viticoles et forestiers au Nord et la Loire au Sud.



Illustration 1 : Logo du PNR Loire Anjou Touraine

Source : <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/>

C'est une commune dont l'extension s'est faite de façon concentrique autour du noyau historique comme l'indique les Halles, l'Abbaye, l'église, la mairie et l'espace piéton dans le bourg de la ville. Le centre avec ses maisons en tuffeau, roche calcaire de la région, est très marqué par l'histoire.



Illustration 2 : vue aérienne de la ville de Bourgueil

Source : Géoportail IGN



Photo 1 : rue piétonne dans le bourg



Photo 2 : l'église

En effet, Bourgueil s'est développé au cours de l'histoire grâce à la viticulture. Installés dans la vallée de la Loire, les gallo-romains ont selon la tradition contribué à développer cette viticulture. Puis, la fondation de l'Abbaye Saint Pierre de Bourgueil, en 990, institution considérable jusqu'à la fin du XVIIIème siècle a contribué au développement de l'agriculture locale. Ainsi furent implantées des cultures rares et précieuses dont

l'exploitation ne s'arrêta progressivement qu'au XXème siècle, au profit de la vigne. Les premiers pieds de cabernet, de breton, furent plantés dans le clos proche du cloître. Cette viticulture assure aujourd'hui la majorité de l'économie locale et la réputation du pays de Bourgueil.



Photo 3 : l'Abbaye Saint-Pierre

L'économie de la ville est principalement assurée par les vignobles classés A.O.C. Bourgueil et Saint Nicolas-de-Bourgueil depuis 1937. Néanmoins, Bourgueil bénéficie des retombées économiques du fait de l'implantation de la Centrale Nucléaire de Chinon et de la Zone Industrielle au Sud de la Loire.



Photo 4 : vue sur les vignes de Bourgueil

De plus, le patrimoine naturel et historique de Bourgueil lui confèrent de nombreux atouts permettant le développement touristique : la Loire inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'itinéraire de la Loire à Vélo, les sentiers de randonnée forestiers, les vignobles classés A.O.C., la Cave du Pays de Bourgueil, les musées, les monuments historiques, le petit patrimoine bâti et le camping municipal avec espace aquatique.



Illustration 3 : panneau indicateur de la Loire à vélo

Source : www.infotourisme.net

Illustration 4 : Logo de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil



Bourgueil, chef-lieu de canton est une commune très dynamique, sa participation aux actions de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil en est le premier reflet. Le centre-ville présente une importante activité grâce aux nombreux commerces et services implantés (supérette, boulangers, pharmacies, banques, magasins de vêtements, bar, fleuriste, tabac-presse, poste et mairie...). Traditionnellement, chaque mardi matin a lieu au cœur de la ville, un des plus importants marchés d'Indre-et-Loire avec plus de 150 exposants. Le centre est également un pôle éducatif, culturel et sportif du fait de l'implantation des écoles, du collège, des terrains de sport, d'une patinoire, d'une bibliothèque et de deux cinémas. Les bourgueillois participent au dynamisme de la commune à travers plus de 65 associations.



Photo 5 : la mairie



Photo 6 : les Halles, lieu de rassemblement lors du marché



Photo 7 : le cinéma de l'Amicale



Photo 8 : la bibliothèque

Le parc Léonhard Bosh ou parc de la mairie, situé en centre ville, est un contraste avec le bourg dense et actif, c'est un lieu calme apportant un atout paysager majeur pour la mairie. Ce parc d'une superficie d'environ 12000 m² est un des seuls espaces verts public de Bourgueil, ce qui lui assigne avec sa localisation idéale un place considérable au sein de la commune.



Photo 8 : entrées du parc face à la mairie

Le Parc Léonhard Bosh est une propriété communale acquise dans les années 1970 avec le bâtiment de la mairie, ancien château La Rivière. L'ancienne mairie étant les Halles de Bourgueil. Le parc du château couvrait alors une surface plus importante. Cette surface a peu à peu diminué avec la construction des groupes scolaires, de la bibliothèque et de la patinoire pour ne laisser place qu'à sa surface

actuelle. Le parc devint alors un lieu de promenade et de détente pour les bourgueillois. Cet espace est également dédié aux jumelage de la ville de Bourgueil avec la ville de Reimligen en Allemagne. En effet, le parc porte le nom du bourgmestre Léonhard Bosh cofondateur du comité de jumelage en 1975 et présente un monument célébrant cet échange interculturel.



Photo 9 : monument dédié au jumelage

Cependant, depuis son ouverture au public, le parc n'a pas changé en terme d'aménagements et présente des signes de dégradations. Les nombreux arbres plantés commencent à dépérir les uns après les autres, la végétation reprend le dessus par endroits, l'environnement général du parc se détériore petit à petit par l'action de la nature et des hommes.

Je me suis intéressée à ce parc pour mon projet car il évoque pour moi de bons souvenirs d'enfance. Petite, il m'arrivait régulièrement d'aller observer et de donner à manger aux animaux du parc, de m'amuser dans l'aire de jeux avec mes sœurs. Au fil des années, je me suis rendu assez souvent dans ce parc et j'ai pu constater sa monotonie, son manque d'esthétique et sa détérioration. Cet espace est devenu peu à peu moins attractif, sa fréquentation actuelle est faible par rapport à ce qu'elle pourrait être, le parc ne répondant pas aux besoins actuels de la population.

Ce projet a pour objectif de concevoir un espace vert public agréable, convivial, vivant et original orienté sur plusieurs axes : la détente, la récréation, la découverte, les manifestations et le respect de l'environnement. Quels sont les aménagements à apporter permettant de revaloriser ce parc ? Doit-on simplement lui apporter des améliorations ou au contraire le remodeler complètement ? Comment répondre aux besoins d'une population locale, tous âges confondus, sans que les usagers ne se lassent ? Doit-on aménager ce parc dans le but d'améliorer l'image de la commune ?

Afin de répondre au mieux à cet objectif, nous analyserons dans un premier temps les potentialités et inconvénients que détient ce parc afin de proposer dans un deuxième temps les aménagements visant à valoriser ce parc en exploitant au mieux ses ressources actuelles.

ANALYSE ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE D'ETUDE

I-Un parc très arboré mais un espace en perdition

1-Diagnostic de l'état des arbres : une richesse arboricole mais des arbres qui dépérissent

a-La végétation du parc

La végétation du parc est abondante, principalement composée d'arbres et arbustes. Les parterres de fleurs sont peu présents. Le parc donne donc une image très verte au printemps mais avec un manque de couleurs. L'espace présente des zones avec une végétation dense et des zones avec pelouse beaucoup plus dégagées. Néanmoins, l'aspect général du parc donne un sentiment d'encombrement accentué par la présence de grandes haies entourant celui-ci.



Photo 10 : pelouse du parc- Parterre de rosiers -Cyprès-Cèdres

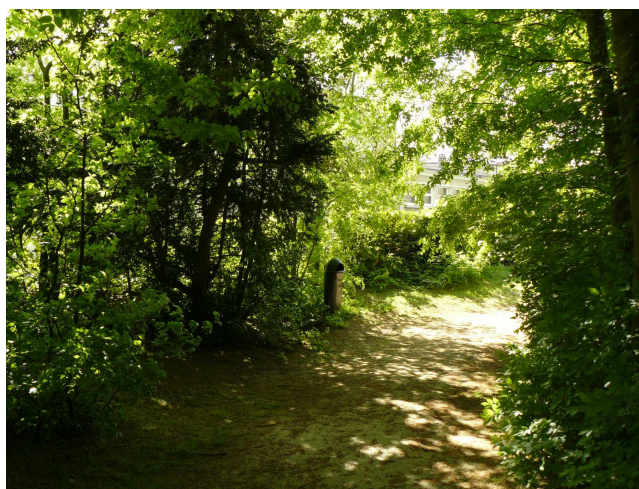


Photo 11 : allée-partie boisée du parc

Une analyse de la végétation et de l'aménagement de celle-ci dans le parc était nécessaire afin de mieux orienter mon projet dans le cas d'un éventuel réaménagement du végétal. La détermination des arbres et arbustes m'a permis de constater que le parc compte environ 27 espèces d'arbres ou arbustes différents. Pour ne pas fausser mes résultats, certaines déterminations s'arrêtent au genre.

Arbres et arbustes	
nom commun	nom scientifique
Arbre aux papillons	● <i>Buddleia davidii</i>
Aulne glutineux	● <i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn.</i>
Bouleau verruqueux	● <i>Betula Pendula Roth</i>
Cèdres de l'Atlas	● <i>Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière</i>
Cèdres de l'Himalaya	● <i>Cedrus deodara (Roxb. ex D. Don) G. Don</i>
Charme commun	● <i>Carpinus betulus L.</i>
Cotonéaster	● <i>Cotoneaster</i>
Cyprès	● <i>Cupressus</i>
Cytise	● <i>Laburnum</i>
Epine-Vinette	● <i>Berberis</i>
Erable	● <i>Acer</i>
Erable Sycomore	● <i>Acer pseudoplatanus L.</i>

Frêne	●	<i>Fraxinus</i>
Genévrier	●	<i>Juniperus</i>
Hêtre	●	<i>Fagus sylvatica</i> L.
If commun	●	<i>Taxus baccata</i> L.
Lilas	●	<i>Syringa vulgaris</i> L.
Marronnier commun	○	<i>Aesculus hippocastanum</i> L.
Noisetier	●	<i>Corylus avellana</i> L.
Peuplier	●	<i>Populus</i>
Pin	●	<i>Pinus</i>
Pin maritime	●	<i>Pinus pinaster</i> Aiton
Prunier	●	<i>Prunus</i>
Saule	●	<i>Salix</i>
Saule pleureur	●	<i>Salix babylonica</i> L.
Troène commun	●	<i>Ligustrum vulgare</i> L.

Tableau 1 : liste des genres ou espèces d'arbres présents dans le parc

Après observations, les arbres sont implantés principalement par groupes d'espèces dans les milieux qui leur sont le plus favorable. Par exemple, près du cours d'eau, on trouve des peupliers, des saules, des aulnes, arbres poussant très bien dans les zones humides. En revanche, dans une zone plus sèche et ombragée, on retrouve des hêtres et des charmes, arbres craignant l'humidité et poussant très bien en milieu ombragé. L'implantation caractéristique de ces arbres et leur abondance montrent qu'ils ont colonisé le milieu avec peu d'intervention de l'homme.



Photo 12 : peupliers au bord de l'eau



Photo 13 : végétation au bord de l'eau



Photo 14 : charmilles dans la zone boisée

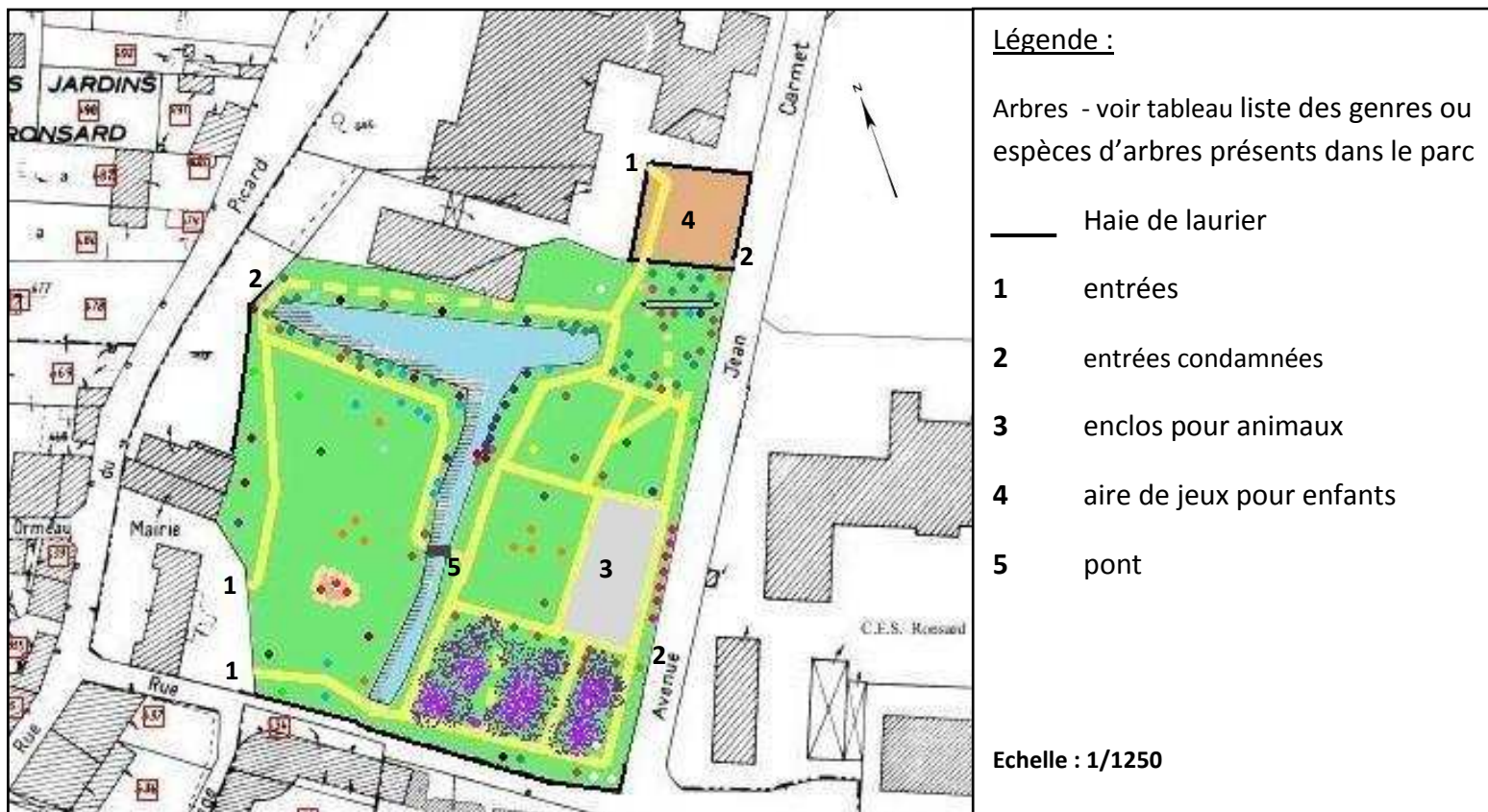
Cependant, quelques arbres du parc se détachent des groupements, ce sont dans la plupart des cas des arbres ornementaux que l'on retrouve dans les espaces verts et qui sont plantés par l'homme.



Photo 15 : Cèdres de l'Atlas



Photo 16 : Saule Pleureur



Carte 3 : Schéma du parc avec la localisation des arbres

Plan cadastral modifié - logiciels Paint et Inkscape

b-Des arbres qui dépérissent

D'après les observations et mesures effectués, on peut constater qu'une partie des arbres du parc arrivent en fin de vie. Pour avoir l'âge approximatif de ces arbres, j'ai utilisé une méthode simple :

1. Mesurer la circonférence de l'arbre à une hauteur de 1,40 m du sol.
2. Trouver son diamètre en divisant cette mesure par 3,1416.
3. Multiplier le résultat obtenu par le facteur correspondant dans la liste suivante :

1.5 Érable argenté, érable à Giguère, orme d'Amérique et peuplier ou faux-tremble.

Pin blanc, pin rouge, pin d'Autriche, bouleau, érable

2.0 rouge, frêne d'Amérique, érable de Norvège et mélèze laricin.

Érable à sucre, thuya occidental, sapin baumier,

2.5 épinette blanche, pruche, hêtre et frêne de Pennsylvanie.

3.0 Noyer cendré, chêne rouge et cayer.

Les résultats obtenus ne sont pas très précis. De plus, les espèces du parc ne correspondent pas toutes à celles de la liste évoquée ci-dessus. Ma méthode fut de choisir le facteur avec l'espèce dans la liste la plus proche de celle du parc. Cela permet de donner un idée générale de l'âge des arbres. Je me suis intéressée aux arbres les plus imposants et à ceux montrant des signes de vieillesse.

arbres	ciconf�rence (cm)	diam�tre	�ge approximatif (en ann�es)
Bouleau	170	54	108
Bouleau	145	46	92
Bouleau	150	48	96
Bouleau	170	54	108
C�dres de l'Atlas	200	64	127
C�dres de l'Atlas	141	45	90
C�dres de l'Himalaya	190	61	121
C�dres de l'Himalaya	130	41	83
Charme	250	80	159
Cypr�s	180	57	143
En g�n�ral	80	25	51
Erable	120	38	76
Erable	120	38	76
Erable	175	56	111
Erable	200	64	127
Erable Sycomore	180	57	115
H�tre	370	118	295
Marronnier	190	61	121
Marronnier	160	51	102
Peuplier	250	80	119
Peuplier	300	96	143
Peuplier	250	80	119
Peuplier	250	80	119
Peuplier	200	64	96
Peuplier	200	64	96
Peuplier	190	61	91
Peuplier	250	80	119
Peuplier	180	57	86
Peuplier	180	57	86
Peuplier	180	57	86
Peuplier	200	64	96
Peuplier	200	64	96
Peuplier	200	64	96

Peuplier	200	64	96
Peuplier	200	64	96
Peuplier	170	54	81
Peuplier	380	121	182
Peuplier	200	64	96
Peuplier	190	61	91
Peuplier	170	54	81
Peuplier	200	64	96
Pin	100	32	64
Pin maritime	180	57	115
Saule	170	54	108
Saule	170	54	108
Saule pleureur	190	61	121
Saule pleureur	150	48	96

Tableau 2 : âges approximatifs des arbres du parc

Les arbres signifient leur perte de vigueur par des feuillages manquant de densité, des extrémité sèches ou par la présence de polypore sur leur tronc.



Photo 17 : branches abîmées d'un cèdres

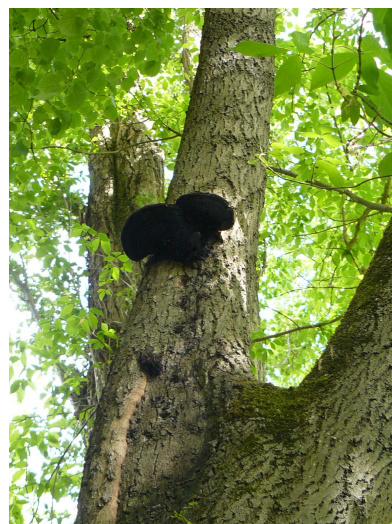


Photo 18 : polypore

De plus, certains arbres dépérissent car colonisés par un parasite comme le montre la présence de lierre et de gui sur certains arbres.

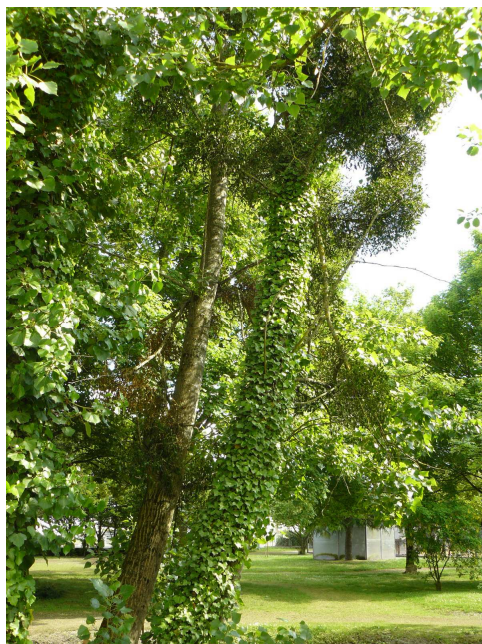


Photo 19 : lierre et gui colonisant des peupliers

Quelques arbres souffrent d'interventions humaines pas toujours appropriées du fait d'une méconnaissance des arbres et des pratiques arboricoles. Plusieurs arbres présentent des séquelles d'élagage ou des « mutilations ».



Photo 20 : peuplier présentant une souche creuse



Photo 21 : branches coupées

Certains de ces arbres peuvent présenter des risques pour les utilisateurs du parc (branches qui tombent), la solution envisageable pour garantir la sécurité, est d'abattre les arbres dangereux, la souche restant sur place.



Photo 22 : souche d'arbre et branches au sol

Malgré tout, plusieurs arbres centenaires ne présentent pas de signes de perte de vigueur. Ces arbres remarquables sont des atouts esthétiques pour le paysage du parc.

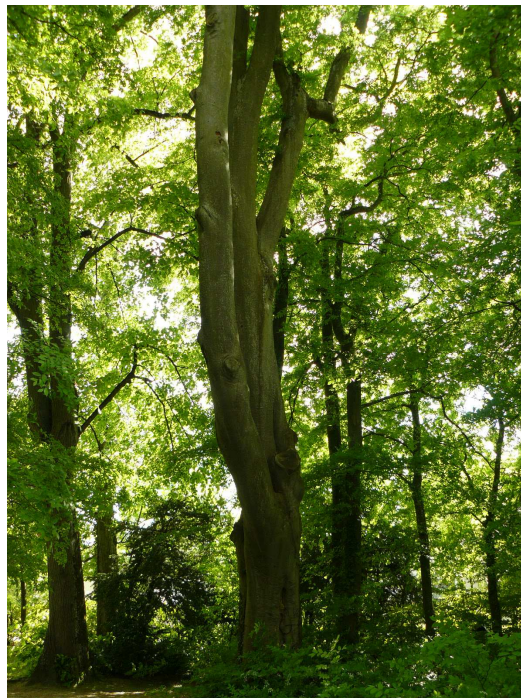


Photo 23 : Hêtre dans la zone boisée

2-Des problèmes d'entretien et un environnement en perdition

Les problèmes d'entretien se manifestent à deux niveaux.

a- Sur la végétation

L'embroussaillage de certaines zones du parc est flagrant : recouvrement du sol par du semi naturel et des rejets végétaux. Une partie du parc devient de plus en plus boisée car peu entretenue. Les déchets verts issus de l'entretien de cette zone sont laissés à même le sol contribuant à cet aspect de sous-bois.



Photo 24 : zone boisée



Photo 25 : débris végétaux sur le sol

Ces zones peuvent être dangereuses pour les usagers et peuvent être le lieu de refuge de serpents (vipère).

La haie entourant partiellement le parc n'est pas homogène et présente un entretien sommaire ou mal adapté par endroit.



Photo 26 : La haie de laurier

De plus, le manque d'entretien sur les arbres colonisés par le gui et le lierre peut expliquer leur dépérissement.

b- Sur l'environnement

Certaines parties du parc présentes des défauts.

Les sentiers du parc sont peu à peu colonisés par la végétation. Ainsi, les allées de la zone boisée sont recouvertes par des feuilles et disparaissent car de moins en moins utilisées. De même, une partie de l'allée près du cours d'eau est recouvert par de la pelouse.



Photo 27 : pelouse sur l'allée

Le grillage et la haie dégradés délimitant la partie Sud Est du parc contribuent à lui donner une image négative et peu accueillante.



Photo 28 : grillage sectionné puis réparé

Le cours d'eau présente des signes de détérioration : l'eau y est stagnante, les berges sont dangereuses et les aménagements mis en place pour assurer la sécurité sont mal adaptés.



Photo 29: barrière de protection partielle

3-Un manque de respect du parc

a- La circulation de vélos

Malgré la signalisation interdisant les deux roues et le garage à vélo à l'entrée du parc, de nombreux utilisateurs font preuve d'incivilité. En me promenant régulièrement dans ce parc, j'ai pu constater la présence régulière de cyclistes. Leur venue peut être dangereuse pour eux du fait de la présence d'eau et des allées étroites, mais également pour les autres utilisateurs qui sont souvent des enfants en bas âge.



Photo 30 : indications du parc



Photo 31 : garage à vélos

b- La détérioration des équipements

Un autre type de vandalisme est présent dans le parc, de nombreux tags apparaissent sur les bancs, la volière et même un arbre remarquable.



Photo 32 : arbre tagué



Photo 33 : tag sur la volière

Ces tags constituent une pollution visuelle et contribuent à détériorer les équipements du parc.

c- Les déchets

De nombreux utilisateurs ne respectent pas l'état du parc et détruisent son côté naturel en jetant des détrit­us à même le sol. Les poubelles sont pourtant assez présentes dans le parc et le plus souvent, la place des détrit­us est proche de l'une d'elles.



Photo 34 : déchet au sol



Photo 35 : banc entouré de déchets

II- Une situation idéale et des utilisateurs potentiels nombreux

1- Un parc dans un contexte idéal

a- Sa localisation

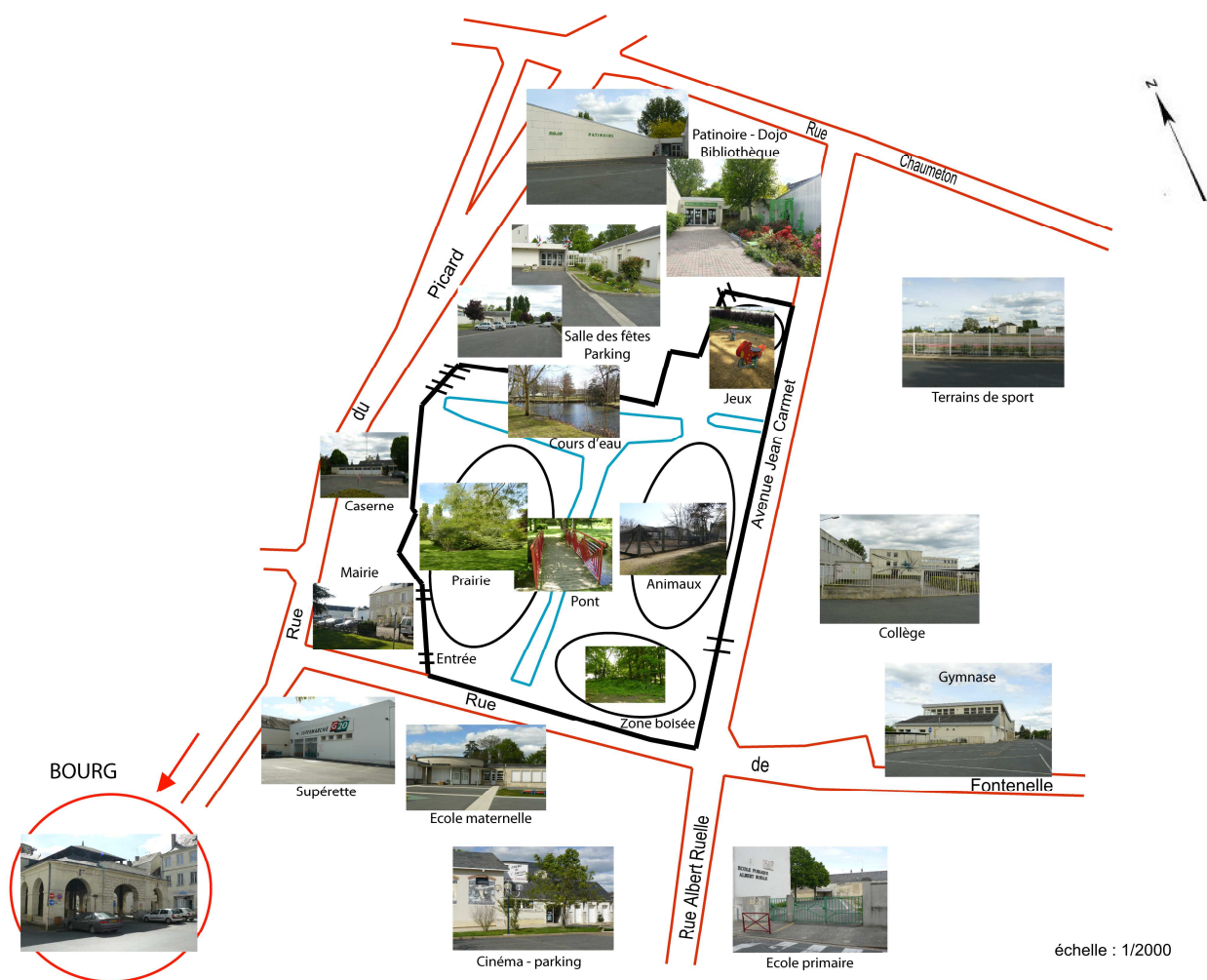
L'atout majeur de ce parc est sa localisation. En effet, il est situé au cœur de la vie bourgeoise ce qui peut en faire un lieu de fréquentation importante.

En centre-ville

Le parc est à proximité du bourg et de la zone piétonne, en plein centre de la commune. La particularité du centre est son aspect historique avec des monuments comme les Halles, lieu très animé lors du marché, l'église, l'abbaye St-Pierre et également la mairie, ancien château La Rivière. De plus, c'est un espace que l'on peut qualifier de zone commerciale avec la présence de nombreux commerces de proximités et services (banques, poste...).

C'est une zone attractive pour les habitants mais également, pour les touristes attirés par l'histoire et par le fameux marché qui a lieu tous les mardis matins.

Dans un espace de vie



Carte 4 : Localisation du parc dans un espace de vie - Plan cadastral modifié avec Illustrator

Le parc est à proximité d'un pôle éducatif avec le collège, l'école maternelle et primaire. Le parc attire donc de nombreux élèves et parents en fin d'après-midi, lieu de détente et d'amusement après une journée remplie. Le foyer des jeunes, proche du parc, permet également aux adolescents de se retrouver.

Le parc est également à une distance raisonnable des deux maisons de retraite de Bourgueil, c'est donc un lieu idéal de promenade pour les personnes âgées accompagnées de leur famille.

Son emplacement fait partie d'une zone riche en activités culturelles et sportives avec la bibliothèque, la salle des fêtes, les deux cinémas, la patinoire, le dojo, le gymnase et les terrains de sport.

Dans cet espace, le parc fait office de centralité, un lieu clos apportant le calme et donnant un caractère paysager au centre-ville.

L'accès au parc pour les piétons est facilitée par l'implantation de trottoirs et passages piétons adaptés autour du parc. De plus, l'accès en voiture peut se faire facilement car les zones de stationnement dans cet espace sont très présentes : le parking de la patinoire et de la salle des fêtes, le parking du cinéma l'Amicale et le parking du collège proposent un nombre important de places de stationnement.



Photo 36 : Parking au niveau de la patinoire et de la salle des fêtes

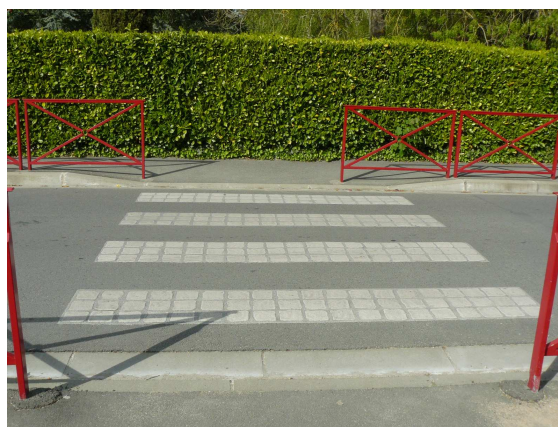


Photo 37

2-Une commune en croissance démographique

La population de la commune de Bourgueil croît. Cette croissance a commencé à partir des années 60, le nombre d'habitants passant de 2602 en 1960 à 4109 en 1999, soit environ 37% d'augmentation.



Illustration 5 : Courbe d'évolution de la population de Bourgueil

source : extrait du dictionnaire des paroisses et communes d'Indre-et-Loire

Néanmoins, cette croissance s'estompe avec le temps, la population ayant tendance à diminuer comme l'indique le recensement de 2006 dénombant 4052 habitants.

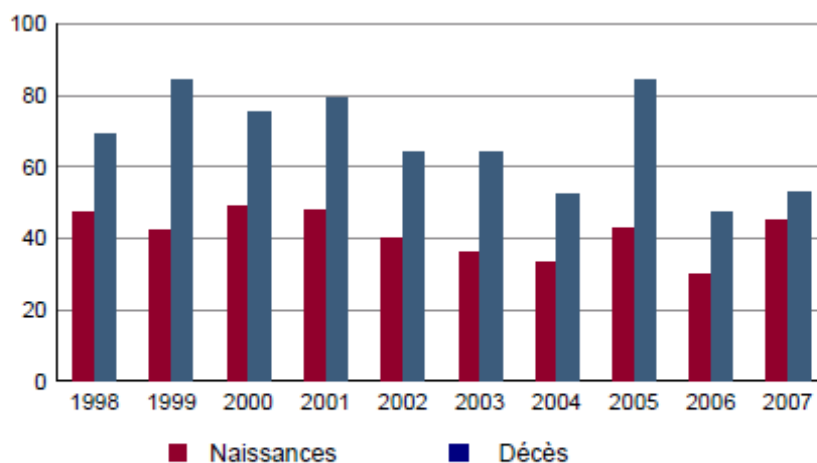
La croissance actuelle de la population peut s'expliquer par un solde migratoire positif. Cependant, celui-ci ne parvient pas à compenser le solde naturel négatif : le taux de mortalité étant plus élevé que celui de la natalité. Cela explique l'état stationnaire de la population à un niveau avoisinant 4000 habitants.

Ces nouveaux habitants sont ou seront des utilisateurs potentiels du parc.

	1990 - 1999	1982 - 1990
Taux d'évolution global en %	0,3	-0,4
- dû au solde naturel en %	-0,2	0,2
- dû au solde migratoire en %	0,5	-0,6
Taux de natalité en ‰	12,4	14,4
Taux de mortalité en ‰	14,6	12,4

Illustration 6

Source : Insee, RP1982 à 1999 dénombremments



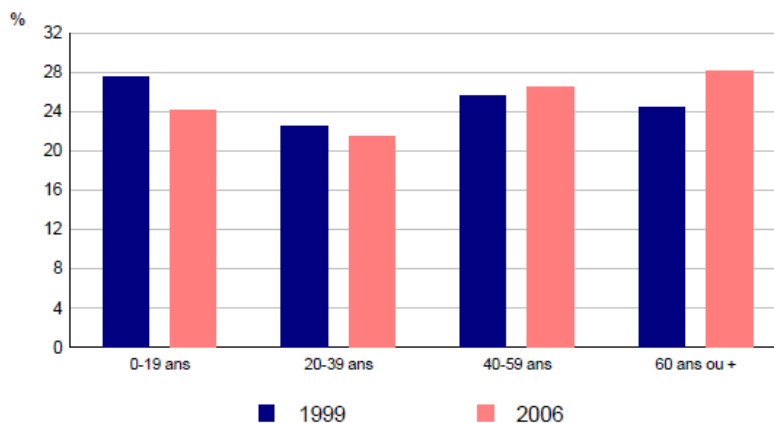
Source : Insee, Etat civil.
(naissances de 1998 à 2007 - décès de 1998 à 2007)

Illustration 7

3-Une population assez jeune mais vieillissante

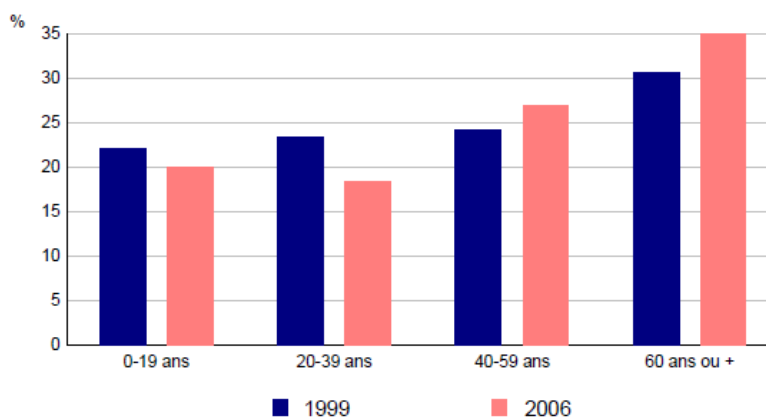
La population est relativement jeune. Ainsi, en 2006, la part de la population âgées de moins de 40 ans représentait 46% pour les hommes et 38% pour les

femmes. Dans cette tranche d'âge 0-39 ans, la moitié de la population avait moins de 20 ans. Cependant, la population vieillit : 28% des hommes et 35% des femmes ont plus de 60 ans. Ce vieillissement a tendance à s'accroître comme le montre la comparaison avec les données de 1999. On observe une diminution progressive de la population de la tranche d'âge 0-39 ans et une augmentation du nombre d'habitants ayant plus de 40 ans.



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Illustration 8



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Illustration 9

Cependant, malgré ce vieillissement, la part des familles ayant un enfant de moins de 25 ans représente plus de la moitié de la population (53,4%). Ce qui contribue à une relative jeunesse de la population bourgeoilloise et entraîne la nécessité de la mise en place ou du réaménagement de structures d'accueils dans le parc pour les enfants et adolescents.

	Nombre de personnes	%	Evol. 90-99 en %
Ensemble	3 912	100,0	2,7
Ménages d'une personne	468	12,0	30,0
homme seul	196	5,0	11,4
femme seule	272	7,0	47,8
Familles avec enfants de moins de 25 ans	2 088	53,4	-11,4
couples avec enfant(s)	1 876	48,0	-16,8
familles monoparentales	212	5,4	112,0
homme seul et enfant(s)	32	0,8	100,0
femme seule et enfant(s)	180	4,6	114,3
Autres familles	1 300	33,2	23,6
dont couples sans enfants	1 056	27,0	21,1
Plusieurs personnes sans famille	56	1,4	40,0

Illustration 10

Source : Insee RP1999

4-Une commune devenant urbaine

La population de Bourgueil présente une évolution des catégories socioprofessionnelles. Les agriculteurs et artisans-commerçants sont beaucoup moins représentés par rapport aux ouvriers, employés, cadres et ceux exerçant une activité intermédiaire. La part des retraités est importante, ce qui confirme le vieillissement de la population.

Cette évolution traduit une mutation dans la population qui devient de plus en plus urbaine.

	Population des ménages	Nombre de ménages	%	Evol. 90-99 en %
Ensemble	3 912	1 628	100,0	10,6
Agriculteurs exploitants	136	36	2,2	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	252	80	4,9	-16,7
Cadres et professions intel. supérieures	468	144	8,8	5,9
Professions intermédiaires	660	236	14,5	-10,6
Employés	348	136	8,4	30,8
Ouvriers	808	296	18,2	-3,9
Retraités	1 052	596	36,6	28,4
Autres pers. sans activité professionnelle	188	104	6,4	62,5

Illustration 11

Source : Insee RP1999

L'urbanisation de la commune se traduit également par son étalement du fait du nombre important de logements individuels qui augmente au fil des années. Les logements collectifs sont moins présents sur la commune mais augmentent également. Ce développement de l'habitat, entraîne la diminution du nombre d'espaces verts dans la commune d'où la nécessité de conserver le parc Léonhard Bosh et de ne pas le laisser se dégrader.

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	1 692	1 625
dont		
- part des maisons (%)	78,1	77,0
- part des appartements (%)	21,1	20,2

Illustration 12

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2006

III-Un espace peu attractif

1-Un espace fermé avec des problèmes d'accessibilité

Le parc est entouré d'une clôture avec, sur certaines parties, une haie de laurier. La clôture non homogène donne par endroit un aspect de « prison » au parc, les matériaux utilisés étant peu esthétiques (béton, vieux grillage de couleur grise). La haie très dense et haute au Sud renforce cet aspect fermé, ne laissant rien apparaître dans le parc.

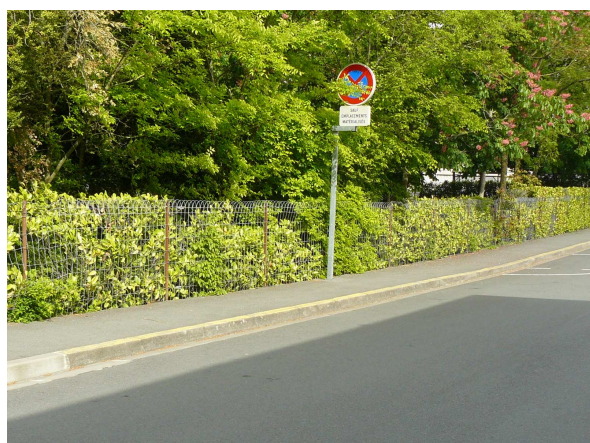


Photo 38 : haie



Photo 39

De plus, la végétation importante dans certaines zones font de ce parc un lieu très ombragé, un espace peu ouvert à la vue car trop surchargé.



Photo 40

L'aspect peu attractif du parc est renforcée par le manque d'entrées. En effet, seulement trois entrées permettent l'accès au parc : deux entrées proches l'une de l'autre au Sud Ouest et une située au Nord Est au niveau de l'aire de jeux pour enfants. Le parc présente plusieurs autres entrées mais celles-ci sont fermées. Ainsi, l'entrée située au Nord-Ouest, juste à côté du parking de la patinoire et la salle des fêtes n'est pas ouverte, les usagers sont alors obligés de contourner le parc en passant devant la mairie avant de pouvoir se promener dans celui-ci. J'ai pu constater que ce genre de situation arrivait fréquemment. Le côté Est du parc est également fermé même si la présence d'un portail permettrait un accès.

Ce manque d'entrées peut s'expliquer par la présence d'animaux en liberté dans le parc : paons, oies, canards et poules disposent de toute la surface du parc pour se balader. On peut imaginer la crainte éventuelle que ces animaux s'échappent et causent des dégâts.



Photo 41 : cygnes



Photo 42 : paon

L'accès pour des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, circulation de poussette, personnes en fauteuil roulant...) est difficile. En effet, les entrées du Sud Ouest ne sont accessibles que par le parking de la mairie qui est composé de graviers. Ce type de sol n'est pas adapté. De plus, avant d'atteindre le portillon, ces personnes doivent franchir un trottoir légèrement surélevé pour enfin arriver dans le parc mais, sur des allées au revêtement peu praticable (terre battue). Le parc n'est donc pas accessible pour tous.



Photo 43: allée

2-Des aménagements peu adaptés

a- Le mobilier et les équipements

Le mobilier urbain du parc se compose de bancs et de poubelles. Le manque de bancs est flagrant, ils ne sont disposés qu'à l'Est et au Nord du cours d'eau. Leur nombre est peu important : 8 en comptant celui présent dans l'aire de jeux. Leur emplacement n'est parfois pas idéal pour admirer le paysage du parc et le cours d'eau.

Les poubelles sont bien disposées à l'intérieur du parc, en nombre assez suffisant. Cependant, les usagers laissent parfois leur déchets à même le sol, des poubelles supplémentaires dans des zones bien définies seraient peut-être alors nécessaires. Par exemple, il n'y a pas de poubelle disposée dans l'aire de jeux.

La majorité du mobilier urbain présent sur le parc est dégradé : les bancs sont gris, tagués et donc peu esthétiques, les poubelles sont pour certaines en mauvais état.



Photo 44

Les seuls équipements mis en place à proximité du parc sont l'aire de jeux pour enfants, le garage à vélo et les sanitaires.

b-L'aire de jeux

L'aire de jeux vient juste d'être réaménagée et propose 4 modules de jeux. Chaque jeu repose sur une parcelle de gravier ou de copeau en bois. Un panneau indique aux parents que les enfants doivent être sous surveillance. Un banc est donc présent pour eux. Cependant, j'ai pu constater que parfois un seul banc ne suffisait pas, d'où l'utilité d'en rajouter un deuxième.



Photo 45

L'aire de jeux est coupée du parc par une grande haie de laurier. Les usagers venant dans le parc pour la première fois n'ont pas d'indications pour trouver les jeux pour enfants car ceux-ci sont cachés derrière les arbustes. Il est dommage de faire de cet espace un lieu à part et de ne pas l'intégrer dans le paysage du parc où il donnerait des couleurs et de la gaieté.



Photo 46 : haie

c-L'espace pour les animaux

L'une des caractéristiques de ce parc est l'espace pour animaux avec l'enclos et la volière.

L'enclos est l'attraction du parc pour les familles qui viennent observer et donner à manger aux chèvres, lapins, poules, coqs, et même deux cervidés. Ces animaux vivent en cohabitation dans un espace assez restreint. D'après les services vétérinaires, la surface de l'enclos est adapté pour le nombre d'animaux présents. Cependant, la surface semble être limite car aucun autre animal ne pourrait être accepté dans l'enclos au risque de devoir l'agrandir. L'intérieur de l'enclos est bien aménagé avec du foin disposé sur le sol, une cabane en bois, un bac à nourriture et à eau.



Photo 47 : enclos pour animaux

Malgré cela l'aspect extérieur ressemble plutôt à une « cage » avec une clôture en grillage gris additionné de poteaux et d'un socle en béton. Cela ne contribue pas à donner une valeur esthétique au parc. De plus, cette clôture ne facilite pas l'observation des animaux .

La volière des perruches et perroquets ne permet pas une bonne observation de ces animaux aux couleurs éclatantes. Certes, la forme principale de la volière avec son toit d'inspiration japonaise est esthétique mais, les façades entourées de grillage

et plexiglas laissent peut apparaître les oiseaux. Seule une façade permet leur observation.



Photo 48



Photo 49

De plus, derrière cette volière on trouve la «volière de repli» pour éviter la contamination des animaux. Elle a été utilisée notamment lors de l'épidémie de grippe aviaire. Vide pratiquement toute l'année, ce bâtiment gaspille l'espace et n'améliore pas le paysage dans cette partie du parc.



Photo 50

3-Les aspects inesthétiques du parc

Le parc présente quelques défauts ne contribuant pas à lui donner une image attractive.

Le cours d'eau baptisé La rivière est en réalité un bassin artificiel dont l'eau provient d'une source et de la pluie. L'eau est déversée dans ce bassin par des

canalisations bétonnées et repart à travers une grille, ce qui ne lui apporte pas l'image d'un cours d'eau naturel. De plus, l'eau est par endroit stagnante surtout dans le bras d'eau situé au Nord Est du parc. Cette zone d'eau peut être qualifiée de grand fossé car l'eau y est croupie.



Photo 51

Les berges du cours d'eau sont par endroit très érodées. Pour éviter cela, de nombreuses pierres ont été placées sur les berges mais de manière désordonnée, le rendu final n'étant pas très beau.



Photo 52 : berges

La zone boisée permet d'apporter au parc un espace de calme, plus ombragé mais cette zone peu fréquentée ne paraît pas très accueillante.

Les parterres de fleurs délaissés n'apportent pas la touche de couleur qui serait pourtant utile au paysage du parc.



Photo 53

Certaines zone du parc sont soumise à une pollution sonore dû aux appareils électriques utilisés par la patinoire et la salle des fêtes. Leur vue et leur bruits perturbent la tranquillité du paysage.

4-La fréquentation : un parc destiné uniquement à la promenade ?

Lors de mes observations dans le parc, j'ai remarqué que le parc s'apparentait plus à un lieu de passage qu'à un espace de détente.

La plupart des gens fréquentant le parc sont des familles avec le plus souvent des enfants.

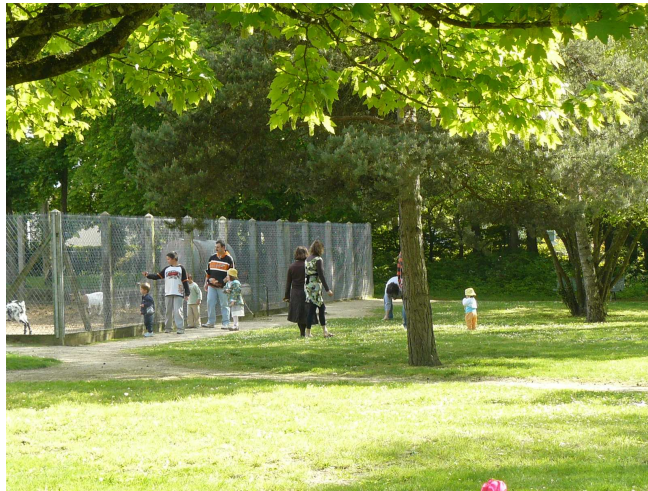


Photo 54 : usagers du parc

En effet, le parc présente des atouts qui lui permettent de conserver son attractivité. L'espace pour les animaux et l'aire de jeux sont très appréciés des enfants et parents. La présence d'animaux dans ce parc semble être son point fort. Les adolescents y viennent eux plus pour se retrouver, discuter, pour se rendre au foyer des jeunes ou aux terrains de sport. Mais, le plus souvent, les gens n'y restent que très peu de temps. Le parc est surtout fréquenté lors de sorties en famille ou entre amis le mercredi après-midi et le weekend.

IV-Synthèse

ATOUTS	HANDICAPS
• Un parc dans une ville carrefour dynamique: - Une ville à proximité des grands axes la reliant à deux grandes villes (Tours, Angers) - Une ville au patrimoine historique (Abbaye Saint-Pierre, Eglise, Halles, Mairie) - Une ville dans un contexte économique favorable (viticulture, centrale nucléaire de Chinon, tourisme) - Un développement de plus en plus urbain - Une population de tous âges • Un parc dans un espace de vie privilégié - Situé en centre-ville - A proximité des équipements et services - Proche de plusieurs aires de stationnement - Un parc non soumis à la concurrence dans cette zone de la ville • Un parc présentant des avantages - Une richesse arboricole - Des horaires d'ouverture et fermeture adaptées - Un espace d'eau - Un point fort : la présence d'animaux (enclos, volière) - L'aire de jeux pour enfants - Une fréquentation régulière le mercredi et le weekend	• Un parc peu attractif - Une clôture inesthétique - Une haie dense donnant une impression d'enfermement - Un espace surchargé par la végétation - Un manque d'entrées - Des problèmes d'accès pour les personnes à mobilité réduite • Un parc en perdition - Des problèmes d'entretien (embroussaillage, grillage et haie dégradés, eau stagnante) - Un manque de respect du parc (vélos, tags, déchets...) - Des aménagements peu adaptés (manque d'équipements, mobilier dégradé, aire de jeux non intégrée dans le parc, enclos et volière non adaptés) - Des aspects inesthétiques (parterre, eau croupie, berges...) • Une utilisation peu diversifiée et une fréquentation limitée

Le parc Léonhard Bosh tient donc une place majeure dans la commune de Bourgueil, lieu de loisir et atout paysager fondamental. Cependant, la dégradation progressive du parc, par évolution naturelle (vieillissement des arbres,...), par manque d'entretien ou par vandalisme, limite sa fréquentation.

Ce lieu présente pourtant de nombreux atouts qu'il est possible d'exploiter et ses handicaps sont pour la plupart remédiables. Une requalification de cet espace semble donc suffisante mais indispensable pour redonner au parc un éclat, son identité d'espace public et le réhabiliter auprès de la population afin d'accueillir davantage de Bourgueillois et de touristes. Sa revalorisation devra tenir compte des utilisateurs actuels et potentiels, de son organisation et des équipements existants.

L'aménagement de ce parc contribuera au développement de la commune. En effet, l'image de la commune joue un rôle considérable dans l'économie de cette dernière. Plus la ville est accueillante, plus de personnes s'y rendent et plus les retombées économiques sont importantes. Sa valeur paysagère pourra attirer de nombreuses personnes et embellira l' image historique du centre-ville.

Ce parc devra également remplir une fonction sociale d'où la nécessité de le transformer en un véritable espace de partage qui favoriserait les rencontres, notamment intergénérationnelles en profitant d'une situation privilégiée entre écoles, collège, foyer des jeunes, maisons de retraite et espace de loisir. Le but est donc de concevoir des aménagements mettant en place des équipements pour l'accueil d'une population de tous âges. Il est également indispensable de résoudre les problèmes d'accessibilité et de circulation dans le parc afin que celui-ci accueille le plus grand nombre de personnes possibles.

L'aménagement du parc devra faire participer au maximum la population locale, par l'intermédiaire des écoles, du milieu associatif...afin que celle-ci soit actrice et se réapproprie facilement le lieu.

Sa requalification devra également répondre au principe du développement durable en instaurant une politique de gestion sur le « long-terme » permettant de limiter les dépenses futures. La prise en compte de l'environnement sera également essentielle. Elle pourra être appliquée à travers le choix d'équipements

et de plantations ayant un impact limité. Ainsi, la gestion des plantes se fera de manière plus écologique : utilisation de compost, des eaux pluviales pour l'arrosage...

Propositions d'aménagements

I-Amélioration de l'accessibilité du parc

1-La signalétique du parc

Aucun panneau indicateur n'est présent dans la commune pour signaler la présence du parc. Cette signalisation du parc est indispensable pour faire connaître celui-ci et permettre aux personnes de le situer. Etant donné sa localisation, le plus judicieux serait de placer les panneaux du parc à la même place que ceux indiquant la mairie. La présence de deux panneaux serait suffisante et le plus utile serait d'en placer un dans le bourg et un proche des écoles.



Photo 55 : implantation d'un panneau près de l'école



Photo 56 : implantation d'un panneau dans le bourg



Photo 57 : exemple de panneau

Logiciel Inkscape



Photo 58

Source : <http://www.editions-montes.com>



Photo 59



Photo 60



Photo 61

2-Les entrées du parc

Le manque d'entrées est l'élément principal ne favorisant pas l'accès au parc. Cependant, il existe déjà six entrées situées à des places stratégiques parmi lesquelles deux sont fermées et non utilisées.

Leur utilisation est primordiale. Ainsi, le portillon de l'entrée Nord Ouest permettrait un accès direct dans le parc à partir du parking de la salle des fêtes et de la patinoire. Les gens ne seront plus obligés de contourner le parc.

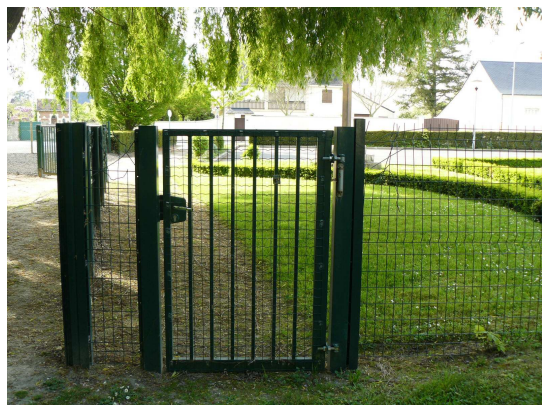


Photo 62



Photo 63

L'entrée située sur la partie Est du parc est un portail. Son utilisation entraînerait le risque de laisser s'échapper les animaux. L'installation d'un portillon à proximité comme dans la partie Nord Ouest limiterait ce risque.

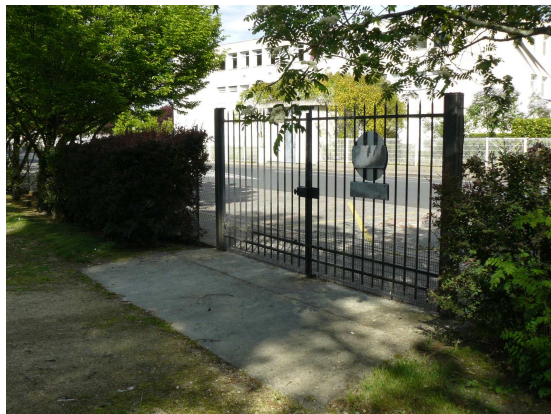


Photo 64

Les entrées face à la mairie sont un modèle pratique et esthétique. Les nouvelles entrées seront donc définies par des portillons de couleur verte comprenant une pancarte avec les horaires et consignes à respecter. Une arche investie ensuite par une plante grimpante (rosier, clématites, vigne vierge...) apporterait une touche esthétique et colorée à l'ensemble.



Photo 65 : plante grimpante sur arche

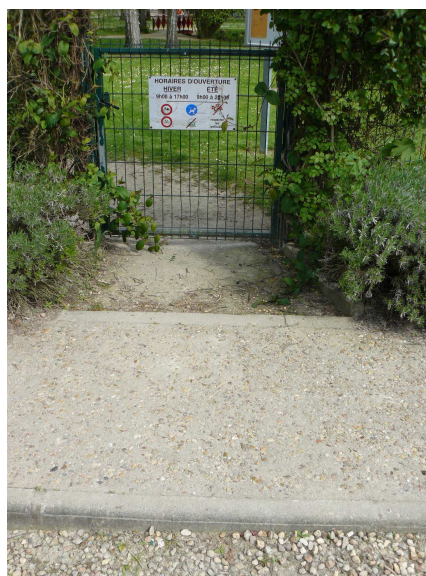


Photo 66

Les horaires du parc seront les mêmes car adaptées aux saisons. Les équipements et la présence d'animaux ne permettent pas une ouverture constante. De plus, la présence d'eau dans le parc oblige à cet espace d'être clos pour des raisons de sécurité envers les enfants (noyade). En effet, si le parc était un espace ouvert, la mairie serait responsable de la surveillance du cours d'eau et devrait employer un gardien.

3-Un accès pour tous

L'état actuel des entrées ne permet pas aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement au parc. De même, la circulation à l'intérieur du parc leur est difficile du fait du mauvais état des allées.

Pour permettre un accès plus simple, les graviers du parking de la mairie devront être remplacés par un revêtement en béton désactivé. Ce revêtement a un avantage, sa composition peut être modifiée ce qui permet de pouvoir choisir son coloris. Ainsi, la couleur du parking pourra être beige et respecter les couleurs des pierres en tuffeau de la mairie.



Photo 67 : parking en graviers devant la mairie



Photo 68 : exemple de revêtement en béton désactivé

Chaque entrée sera adaptée. Ainsi, le trottoir légèrement surélevé de certaines entrées sera évité par la création d'une allée inclinée (identique à une rampe) en béton désactivé.

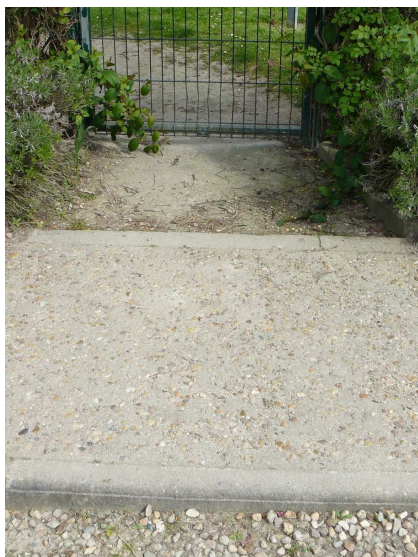


Photo 69



Photo 70

Photo 71 : exemple de rampe d'accès en béton



Source : www.cmhc-schl.gc.ca

Le béton désactivé ne sera pas utilisé pour les allées du parc, celles-ci devant garder un aspect naturel. Le revêtement le mieux adapté se baserait sur le sol naturel des allées existantes. Celles-ci seront stabilisées au ciment ou à la chaux

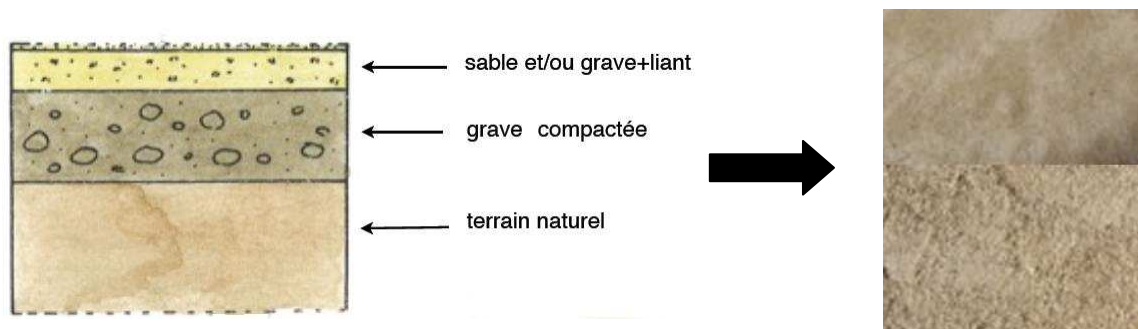


Illustration 13 : revêtement naturel stabilisé

Source : <http://www.archi.fr>



Photo 72

Les sanitaires situés à proximité du parc devront également être réaménagés. Une mise aux normes pour l'accès aux personnes handicapées est nécessaire afin de leur assurer la pleine accessibilité de l'espace.

II-Un parc plus attractif et respectueux de l'environnement

1-La clôture

La clôture grillagée du parc n'est pas homogène et abîmée. L'idéal serait un grillage solide de la même couleur que les portillons des entrées et identique tout le long. Pour lui donner un aspect plus naturel, des poteaux en bois pourront être rajoutés comme dans certaines parties du parc.



Photo 73 : exemple de clôture

La haie située sur la face Sud Ouest est très compacte et ne laisse rien entrevoir du parc. Pour donner un aspect extérieur plus accueillant à cette partie du parc, le

mieux serait de supprimer cette barrière végétale et de la remplacer par une haie colorée et diversifiée en utilisant plusieurs types d'arbustes.



Illustration 14

Par exemple, le laurier peut être remplacé par une haie composée d'arbustes fleuris persistants et caducs : weigelia, spirée, arbre aux papillons, deutzia...

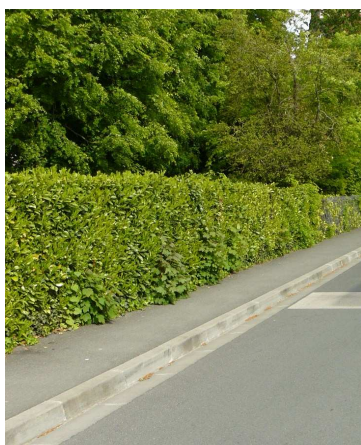


Photo 74



Photo 75

2-Le mobilier urbain

Pour assurer une identité à l'ensemble du parc, un seul type de banc et de poubelle seront utilisés. Le mobilier sera en bois afin de l'accorder avec l'image donnée par les nombreux arbres du parc. Le mobilier déjà existant sera remplacé par un mobilier en bois écocertifié PEFC, l'aménagement du parc s'inscrivant alors dans un principe de développement durable.



Photo 76 : banc en bois écocertifié

Source : <http://www.archiexpo.fr>



Photo 77 : poubelle en bois écocertifié

Source : <http://www.archiexpo.fr>

Le nombre de bancs dans le parc sera plus élevé, certains remplaceront les bancs actuels, des bancs supplémentaires seront implantés le long du cours d'eau, dans l'aire de jeux, et dans la zone de la « prairie ». Les poubelles en bois remplaceront celles présentes et une poubelle sera rajoutée dans l'aire de jeux.

3-Une gestion écologique de l'espace

La modification de la gestion actuelle pour s'orienter vers une gestion écologique permettra à l'aménagement du parc de s'inscrire d'avantage dans un principe de développement durable.

Ce mode d'entretien plus respectueux de l'environnement consiste à intervenir sur l'espace vert selon sa nature, sa situation (topographie, géologie, environnement..) et sa fonction. L'objectif est de trouver un équilibre entre le confort paysager et les attentes du public d'une part, les contraintes écologiques, pratiques et économiques d'autre part.

Dans le cas du parc Léonhard Bosh, une gestion écologique simple peut tout d'abord être appliquée avec l'idée ensuite d'étendre peu à peu les actions dans ce domaine.

Cette gestion écologique s'appliquera à travers l'utilisation de gestes quotidiens lors de l'entretien :

- Recyclage des déchets verts : broyat de branches utilisé comme paillage des massifs, arbres et arbustes, compostage des feuilles.
- Tri des déchets ramassés sur les espaces verts et du papier.
- Suivi et réduction de la consommation d'eau (arrosages nocturnes, installation d'un système d'arrosage, programmation et centralisation de l'arrosage intégré, réutilisation des eaux pluviales du cours d'eau).
- Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, en tendant progressivement vers zéro.
- Education à l'environnement : des panneaux descriptifs sur les arbres et animaux du parc seront implantés



Photo 78 : exemple de panneau explicatif

Source : www.sousceyrac-ot.net

4-Des changements paysagers

Pour développer l'attractivité de cet espace, des changements paysagers sont indispensables.

Dégager la vue dans ce parc semble être une priorité dans les changements. Il faudra donc débroussailler certaines parties du parc. Les arbres dangereux et qui dépérissent seront également supprimés pour ne laisser qu'une souche. Si la souche

apparaît comme inesthétique pour l'aménagement futur, il faudra alors procéder à son déracinement.



Photos 79-80-81: zone boisée - Cèdre - Peuplier

Ces changements concernent les quatre ensembles paysagers formant le parc : le cours d'eau, l'espace de jeux, l'espace animalier, la zone boisée et l'espace qualifié de « prairie ». La requalification de ces ensembles paysagers sera donc détaillée par la suite.

III-La valorisation du cours d'eau

1-Redonner une véritable image de cours d'eau

Ce cours d'eau artificiel donne plus l'image d'un bassin, l'eau y est stagnante. Pour remédier à cela, il faudrait introduire une zone où l'eau s'écoule. De plus, cette zone apporterait une touche esthétique à l'ensemble.

Pour cela, il faudrait supprimé le bras d'eau situé au Nord Est du parc. Des canalisations d'eau seraient alors ajoutées lors du comblement avec de la terre de ce « fossé ». Les canalisations arriveront alors au niveau de l'allée séparant ce bras avec le reste du cours d'eau.



Photo 82: bras d'eau à supprimer

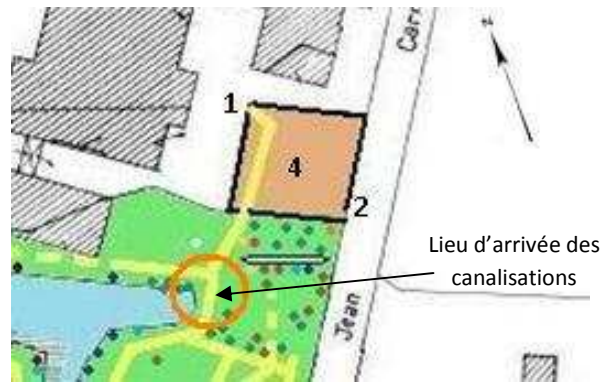


Illustration 15 : localisation de l'aménagement

Pour obtenir une zone d'écoulement de l'eau, l'idée est de créer à cet endroit une cascade artificielle à l'aide d'un système de pompes. Un nivellement de cet espace sera donc à réaliser devant l'allée pour obtenir un mur en roches artificielles. L'eau s'écoulera sur ces roches, traversera l'allée aménagée pour cet effet, s'écoulera sur les berges pour arriver ensuite dans le cours d'eau. L'allée sera remplacée par un passage en pierres artificielles disposées aléatoirement (style japonais) et par un passage assez large formé par une dalle de pierre permettant un accès pour tous.



Zone d'implantation de la cascade

Photo 83: localisation de la cascade



Photo 84 : exemple de cascade aux parc des Buttes Chaumont à Paris



Photo 85: zone d'arrivée d'eau

2-Réaménagement des berges

Les blocs de pierres des berges seront remplacés par un revêtement régulier imitant l'aspect d'une roche. Cela donnera un aspect moins désordonné à ce cours d'eau. Cet aménagement ne sera réalisé que si la suppression des blocs ne perturbe pas l'habitat des poissons et animaux du parc (canards, cygnes...).

Les berges seront dégagées en supprimant une partie des arbres. Pour éviter l'érosion des berges, ces arbres seront remplacés par des plantes comme les fougères, les euphorbes, le jonc nain... La vue sur le bassin sera alors idéale pour implanter des bancs le long des berges.



Photo 86 : fougère - euphorbe - jonc

Source : <http://www.plantes-et-jardins.com>



Photo 87: exemple d'implantation de bancs

3-La traversée de l'eau

Le pont traversant le cours d'eau ne sera pas modifié car il valorise le cours d'eau et apporte de la couleur au parc.



Photo 88: le pont du parc

En revanche, l'allée Sud du parc présente une barrière de protection lors du passage au dessus du cours d'eau. Ce passage peut être transformé en « pont » en ajoutant au sol de l'allée des planches en bois. Des barrières de protection supplémentaires pourront être rajoutées dans cet espace afin de garantir la sécurité des utilisateurs. Celles-ci pourront être peintes en rouge comme la couleur du pont.



Photo 89: l'espace à aménager

IV-Un espace récréatif et de détente

1-Agrandissement de la zone de jeux

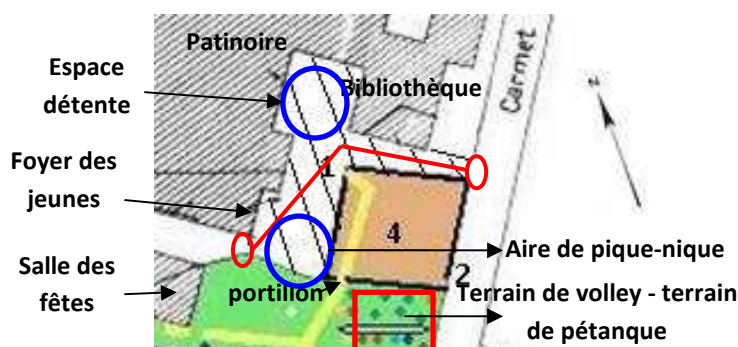


Illustration 16 : localisation de l'aménagement

L'agrandissement du parc au niveau de l'aire de jeux peut être réalisable. Cet espace supplémentaire permettrait la création d'un lien avec la bibliothèque et le foyer des jeunes. La clôture sera alors déplacée, la voie de circulation traversant cette zone restera présente mais uniquement utilisée dans le cadre d'un accès à la salle des fêtes. Les usagers du parc devront se garer à l'extérieur de cette zone (deux roues surtout). Deux portails (icône 0 sur la carte) seront alors ajoutés : à l'entrée et à la sortie de cette zone .



Photo 90: le foyer des jeunes

La haie séparant l'aire de jeux du parc sera remplacée par des arbustes moins hauts et fleuris. Le portillon fermant cet espace sera supprimé. Contrairement à avant cette zone de jeux sera donc un espace ouvert. Le comblement du bras d'eau permettra de l'agrandir et de créer un espace de jeux dédié aux adolescents et adultes. Une autre haie sera créée plus au Sud afin de délimiter la seconde zone de jeux.

Cet partie du parc sera un lieu de rencontre, convivial mais également un espace permettant aux usagers de se détendre et de profiter de l'espace vert.

2-Un espace de jeux

L'aire de jeux pour enfants venant tout juste d'être réaménagée ne sera pas changée. Deux bancs et un poubelle seront rajoutés.



Photo 91-92-93: aire de jeux pour enfants

L'agrandissement de cet espace au Sud permettra la création d'une zone de jeux supplémentaire avec un terrain de volley suivi d'un terrain de pétanque. Certains arbres présents à cet endroit devront alors être supprimés.



Photo 94: exemple de terrain de volley

Source : www.gites-lac-salagou.com



Photo 95: exemple de terrain de pétanque



Photo 96: zone d'implantation des terrains

Source : www.ducotedechezvous.com

3-Un lieu dédié à la détente

L'espace supplémentaire au niveau de la bibliothèque sera utilisé pour créer une zone de détente avec des chaises et des tables permettant aux usagers de lire dehors.



Photos 97-98 : zones d'implantation de l'espace lecture

4-Une aire de pique-nique et de repos

Au niveau du foyer des jeunes et de la salle des fêtes, une aire de repos et de pique-nique sera créée. Des tables en bois écocertifié et une poubelle seront installés.



Photo 99 : zone d'implantation de l'aire de pique-nique



Photo 100 : table en bois écocertifié

Source : www.deco-bois.com

5-Un espace à protéger des nuisances

Les inconvénients de cet espace sont le bruit généré par la machine extérieure de la patinoire, la vue des poubelles et du système de ventilation de la salle des fêtes. Deux haies de bambous pourront être placées devant ces deux éléments désagréables. Elles joueront le rôle d'un écran de protection. Cet écran protégera :

- de la vue car les bambous présentent l'avantage de posséder un feuillage persistant.
- du bruit atténué par l'épaisseur de la haie.



Photo 101: machine extérieure de la patinoire



Photo 102 : derrière la salle des fêtes



Photo 103 : exemple d'une haie en bambous

V-Aménagement de l'espace animalier

1-L'enclos pour animaux

Pour apporter un espace de vie supplémentaire aux animaux, l'enclos pourra être agrandi dans sa partie Sud. En effet, l'allée Sud près de l'enclos étant très large, empiéter sur celle-ci ne posera pas de problème.



Photo 104: agrandissement de l'enclos



Illustration 17 : localisation de l'aménagement



Le grillage de l'enclos devra être changé et remplacé par un grillage solide vert, moins haut. La grille se composera de mailles rectangulaires et plus espacées permettant de mieux observer les animaux. Les poteaux en bétons seront remplacés par des poteaux en bois. Le grillage est nécessaire du fait de la présence de lapins et de poules dans l'enclos.

Photo 105 : exemple de grillage pour l'enclos

Source : www.castorama.fr

A chaque extrémité de l'enclos, des panneaux explicatifs présentant les animaux du parc seront implantés.

L'intérieur de l'enclos, bien aménagé, restera tel quel.

2-Une nouvelle volière

La volière actuelle n'est pas très esthétique et ne permet pas une bonne observation des oiseaux. L'idéal serait une volière en bois, cet équipement se rapprocherait de la conception du mobilier urbain proposé. Pour une meilleure observation , chaque face de la volière sera ouverte à la vue des usagers.



Photo 106 : exemple de volière

Source : www.artisan.du.bois.free.fr

Un panneau explicatif sur les oiseaux sera également implanté à proximité.

3-Déplacement de la volière de repli

La volière de repli n'est pas utilisée et sa présence dénature le paysage. Cette volière sera donc supprimée. Une volière en bois la remplacera mais celle-ci sera placée dans la partie Ouest du parc, près du mur de la caserne.



Photo 107 : volière de repli

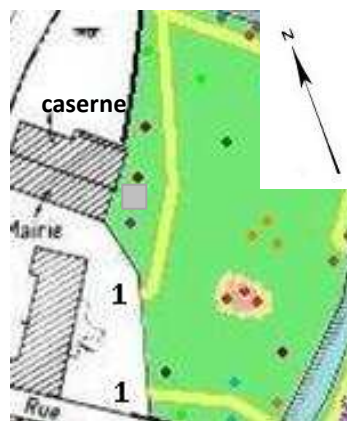


Photo 108 : exemple de volière

Source : www.forum.doctissimo.fr



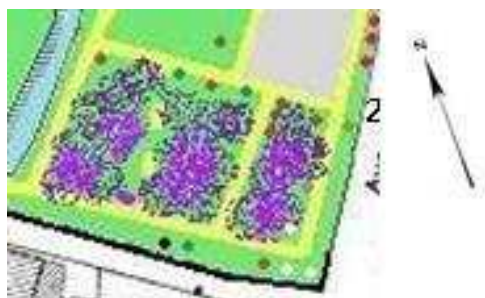
Photo 109 - Illustration 18: nouvel emplacement de la volière



VI-Requalification de la zone boisée

La zone boisée située dans la partie Sud Est du parc présente une végétation peu entretenue. Cette zone est très peu fréquentée.

Illustration 19 : localisation de la zone d'aménagement



1-La végétation

Des charmilles investissent tout l'espace, le sol est occupé par les feuilles et les jeunes pousses. Cette végétation abondante peut attirer des serpents, il faut donc sécuriser cette zone. Cette zone devra être impérativement débroussaillée. L'espace sera plus éclairé et les différents arbres présents seront mis en valeurs.



Photo 110 : zone à débroussailler



Photo 111 : Pin maritime

2-Les allées

Pour que les usagers se baladent à nouveau dans cette zone, les allées devront nécessairement être retracées et refaites



Photo 112 : allée à réaménager

VII- La « prairie » : un espace au fort potentiel attractif

1-Un kiosque à musique

Un kiosque à musique apporterait de la vie dans le parc, cela pourrait être un lieu idéal pour accueillir l'harmonie de Bourgueil pendant les manifestations.

Le kiosque sera en bois pour rester en harmonie avec les autres équipements du parc (banc, tables, volières...).



Photo 113 : exemple de kiosque à musique

Source : www.cliketclak.skynetblogs.be

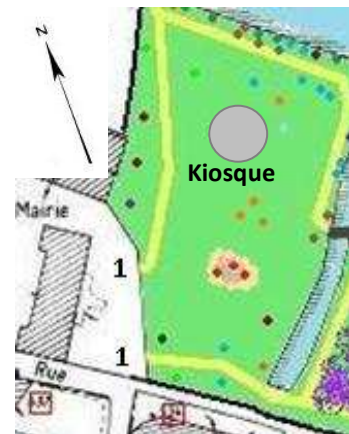


Illustration 20 : localisation de la zone d'aménagement

2-Une végétation ornementale colorée

De nombreux parterres de fleurs implantés sur la pelouse apporteront à cet espace de la couleur. Certains parterres seront originaux avec des formes particulières et des thèmes aux couleurs bien précises. Les parterres seront renouvelés suivant les saisons afin d'apporter à ce lieu une particularité artistique.



Photo 114 : Exemple d'un parterre de fleurs original à Besançon

Source : www.racinescomtoises.net



Photo 115 : Exemple d'un parterre de fleurs

Source : www.les-vegetaliseurs.com

3-Un lien avec la mairie

Cette volonté d'apporter une image colorée et artistique au parc se retrouvera au niveau du parking de la mairie. Le parking sera très fleuri grâce à l'implantation de grands bacs à fleurs. L'escalier de la mairie utilisé lors des mariages sera également fleuri.



Photo 116 : Exemple de bac à fleurs



Photo 117 : les escaliers de la mairie

Source : www.mobilierurbain.biz

Cet espace très fleuri sera idéal pour les manifestations tels que les mariages, les mariés pouvant réaliser leur photos dans le parc au niveau de la « prairie ».

En outre, un espace coloré est toujours plus attractif, cela contribuera sûrement à l'arrivée de nouveaux visiteurs et de touristes.

Conclusion

Le parc Léonhard Bosh est donc situé dans une commune présentant de nombreux atouts. Bourgueil est une commune dynamique au cœur de Parc Naturel Loire-Anjou-Touraine, lieu de carrefour entre Angers et Tours. C'est également une commune touristique du fait de la présence de monuments historiques et de la viticulture classée A.O.C.

C'est une commune rurale en transition qui bénéficie des retombées économiques de la viticulture, mais également de la centrale nucléaire de Chinon. Son rôle de carrefour est amplifié par la présence de nombreux axes de communications importants (A85, voie ferrée).

Ainsi, la population devient de plus en plus urbaine avec des pratiques, des attentes, des besoins urbains, notamment en terme d'espace, de loisirs et de lieux de rencontres.

Les espaces verts publics sont cependant peu présents sur le territoire communal. Le parc Léonhard Bosh est l'un des rares espaces verts publics du centre-bourg de Bourgueil. Il joue un rôle de « poumon vert » au cœur du centre-ville dense et dynamique.

Cependant, l'état actuel de ce parc lui confère un aspect peu accueillant : les arbres dépérissent, les équipements sont dégradés, son accès est rendu difficile par endroits et un manque d'entretien suggère un abandon progressif de cet espace qui au fil des années est de moins en moins fréquenté.

Et pourtant, ce parc est fréquenté quotidiennement par des personnes de tous les âges, ce qui prouve son importance et le réel besoin d'espace vert public pour les habitants de la commune de Bourgueil. La situation spatiale de ce parc à proximité d'équipements stratégiques contribue également à faire de lui un lieu d'une importance considérable.

Nul doute que la requalification de cet espace en un lieu accueillant, attractif, artistique, à la fois calme et récréatif sera encouragé par la population. Celle-ci sera actrice de l'aménagement du parc en participant à la construction de certains projets. Ainsi, les élèves du collège et des écoles pourront réaliser les panneaux explicatifs sur les arbres et animaux du parc. En s'investissant dans ce projet, les enfants et leur familles pourront alors mieux s'approprier l'espace.

Néanmoins, un tel projet d'aménagement aura un coût très élevé pour la commune de Bourgueil. La requalification du parc serait donc difficile à réaliser.

Cependant, le projet proposé s'inscrit dans un principe de développement durable. La commune pourra peut-être obtenir des outils et financements de l'Etat (Conseil Général, Conseil Régional). Il est possible également que des associations environnementales, tel que le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) Touraine Val de Loire, apportent leur aide dans la réalisation de ce projet.

La réalisation de ce projet n'est donc possible que sur le long terme et grâce à l'appui d'acteurs, d'associations et des aides de l'Etat.

Bibliographie

Sites internet

Mairie de Bourgueil : <http://www.bourgueil.fr>

Communauté de Communes du pays de Bourgueil : <http://www.paysdebourgueil.fr>

DDAF : <http://www.ddsv37.agriculture.gouv.fr>

INSEE : <http://www.insee.fr>

Gestion écologique : <http://www.mairie-poitiers.fr>

Botanique : <http://www.aujardin.info> et <http://www.tela-botanica.org>

Ouvrages

J. L. LARCHER, T. GELGON - Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural - Editions TEC & DOC, 2000 - 502 p. - Collection Agriculture d'Aujourd'hui

C. WENZLER - Architecture du jardin - Editions Ouest-France - Collection Architecture

Revue

Mon jardin et ma maison - n° 577, Février 2008 et n° 581, Juin 200



Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Anne-Lise JACQUET
Stage DA3
Année 2008-2009

Tuteur : M. Marc André PHILIPPE

Résumé :

Le parc Léonhard Bosh est situé dans une commune présentant de nombreux atouts. Bourgueil est une commune dynamique au cœur de Parc Naturel Loire-Anjou-Touraine, lieu de carrefour entre Angers et Tours. C'est également une commune touristique du fait de la présence de monuments historiques et de la viticulture classée A.O.C.

Bien qu'il soit dans une situation privilégiée, le parc perd peu à peu sa valeur essentiellement du fait d'un entretien mal approprié et de l'irrespect de certains usagers. Sa requalification, qui en ferait un espace accueillant, attractif, artistique, à la fois calme et récréatif, permettrait de le réhabiliter auprès de la population et d'affirmer son caractère de parc urbain.

Sa valorisation, par des travaux de remise en état, son fleurissement, l'agrandissement de certaines zones, la mise en place de nouveaux équipements, l'amélioration de son accessibilité et l'instauration d'une gestion écologique le réinscrirait dans le patrimoine communal, participant à l'image de la commune.

Mots-clés : requalification, parc, Bourgueil, artistique, loisirs, espace animalier, ludique, arbres remarquables, accessibilité, gestion écologique.